



## Tva sur plus value vente maison

Par **olivialisa**, le **25/05/2008** à **14:50**

Bonjour,

Merci de bien vouloir m'éclairer sur un facteur important concernant la vente de ma maison. Nous sommes propriétaire mon mari et moi d'une maison dans le 06 qui aura 5 ans le 25 septembre 2008.

Nous attendons cette date pour ne pas être assujétis à la TVA sur la plus-value.

Cependant mon mari a dû se rendre en corse pour raison professionnelle et vit à l'hôtel depuis 1 an.

Est ce que notre maison passe entant que résidence secondaire si je le rejoint en attendant la vente ?

Puis-je avoir une activité professionnelle également en corse ou suis-je obligée de continuer les aller-retour corse continent pour justifier ma présence dans le 06, étant donné que nous n'avons pas de logement atitré en corse et ne payons pas de taxe d'habitation ?

J'espère m'être bien fait comprendre et vous remercie d'avance pour votre réponse qui me sera d'un grand secours.

Cordialement.

Par **Thierry Nicolaidès**, le **27/05/2008** à **09:32**

Etes vous sure d'être encore sous le régime de la tva immobilière?

Est ce vous qui avez fait construire la maison ?

est ce la première mutation à titre onéreux ?

en fonction de ces réponses je pourrai peut être vous donner une réponse

cordialement

Par **olivialisa**, le **27/05/2008** à **11:09**

Oui je suis sûre d'être assujétie à cette taxe.

Oui nous avons fait construire cette maison nous même.

Qu'entendez vous par mutation à titre onéreux ? Mon mari a quitté un emploi dans le 06 pour une autre entreprise en corse.

Vous remerciant par avance pour votre réponse

cordialement